

CONCERNANT LA TROISIÈME ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Bolton-Ouest sera, en 2026, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance durant les heures d'affaires au bureau de ladite Municipalité situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Il est également possible de consulter les informations concernant le rôle triennal d'évaluation sur le site internet de la MRC de Brome Missisquoi à l'adresse suivante : <https://www.mrcbm.qc.ca/role-devaluation-fonciere>.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision à ce sujet, conformément à la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin au <http://www.mrcbm.qc.ca/demande-de-revision> et à l'hôtel de ville de la Municipalité de Bolton-Ouest;
- Être transmis par le formulaire en ligne, par la poste recommandée ou en personne à l'adresse indiquée ci-dessous :

MRC Brome-Missisquoi
Service d'évaluation
749, rue Principale
Cowansville (Québec) J2K 1J8
www.mrcbm.qc.ca
evaluation@mrcbm.qc.ca
Tél. : 450-266-4900 Poste 1

- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement relatif à la tarification pour les biens et services de la MRC de Brome-Missisquoi en vigueur au moment du dépôt de la demande et applicable à l'unité visée. Utiliser l'URL suivante pour accéder au règlement de la MRC de Brome-Missisquoi : <https://mrcbm.qc.ca/reglements?mot-cle=tarification>.

Donné à Bolton-Ouest, ce 10 septembre 2025.



Léa Laplante
Directrice générale et greffière-trésorière